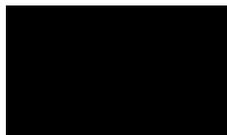


Mairie de



## Compte rendu de la Réunion de Conseil Municipal Extraordinaire du 13 Octobre 2016

L'an deux mil seize, le treize du mois d'Octobre à vingt heures, se sont réunis en séance extraordinaire dans le lieu habituel de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de Beaucé, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LAGRÉE, Maire de la Commune de Beaucé, dûment convoqués le onze Octobre deux mil seize.

**Présent(s) :** LAGRÉE Jean-Louis ; IDLAS Stéphane ; CHEFTEL Chantal ; JOUAULT Pierre-Yves ; BROSSAULT Brigitte ; PERDRIEL Jeannine ; BERHAULT Pierre ; JEDRECIK Joëlle ; BOURACHAUD Cédric ; MACÉ Marie-Stéphane ; CREIGNOU Louis ; PATREL Christèle ; JEUSSELIN André ; VIRET Nadia ; JEUSSELIN Noël-Alexis.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Procuration :** Néant.

**Absent excusé :** Néant.

**Absent non excusé :** Néant.

**Le secrétariat a été assuré par :** Madame Brigitte BROSSAULT.

Le procès-verbal de la séance du 06 Septembre 2016 n'ayant fait l'objet d'aucune observation ou remarque particulière, celui-ci est approuvé.

### **Ouverture du Centre d'Accueil des migrants à Beaucé.**

Cette séance extraordinaire du Conseil Municipal a pour origine l'ouverture prochaine d'un Centre d'Accueil et d'Orientation de migrants (CAO) sur le territoire de la Commune de Beaucé.

A cette occasion, Monsieur le Maire accueille Monsieur Fabien MARTORANA Sous-Préfet de l'Arrondissement de Fougères-Vitré, et Madame Odile GRELLET Directrice de l'unité territoriale de l'Association COALLIA Ille et Vilaine.

Monsieur le Sous-Préfet expose la situation. Les migrants qui se sont concentrés sur le site de Calais sont des personnes fuyant leurs Pays en guerre, et ayant l'espoir de rejoindre la Grande Bretagne sur renseignements de réseaux mafieux leur faisant espérer une vie meilleure dans ce Pays.

Leur situation actuelle est inhumaine, et c'est la raison pour laquelle le démantèlement du camp va avoir lieu très prochainement afin de leur faire rejoindre des Centres d'Accueil et d'Orientation disséminés partout en France. Les migrants y seront mis à l'abri pour quelques semaines, le temps de se reposer et de réfléchir à leurs projets d'avenir. Dans ces CAO, qui sont des structures temporaires financées et encadrées par les services de l'État, les migrants seront encouragés à déposer une demande d'asile ou à faire connaître leurs souhaits afin d'être aidés dans leurs démarches. Ces personnes ne resteront donc pas dans ces centres.

La Commune de Beaucé a été choisie du fait de la présence d'un complexe hôtelier disposant d'un nombre de chambres suffisant, mais également en raison de sa proximité avec la Ville de Fougères.

L'accueil des migrants qui séjourneront à Beaucé s'effectuera par le biais de l'Association COALLIA qui assurera l'accompagnement social, médical et administratif, tout en coordonnant les actions qui seront entreprises par le réseau associatif local.

Madame GRELLET s'exprime sur le dispositif qui sera mis en place.

Monsieur le Sous-Préfet précise que tout sera mis en œuvre pour la sécurité des migrants mais également pour le maintien de l'ordre.

Monsieur le Maire invite tous les membres du Conseil Municipal à s'exprimer sur l'ouverture du Centre d'Accueil.

Cette initiative reçoit un avis favorable à l'unanimité.

Un Comité de Pilotage qui veillera au bon fonctionnement des opérations, est créé. Il est constitué des personnes suivantes :

Monsieur Fabien MARTORANA, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Fougères-Vitré.

Monsieur Jean-Louis LAGRÉE, Maire de la Commune de Beaucé.

Madame Odile GRELLET, Directrice de l'unité territoriale de l'Association COALLIA I & V.

Monsieur Stéphane IDLAS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Beaucé.

Madame Chantal CHEFTEL, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de Beaucé.

Madame Brigitte BROSSAULT, 4<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de Beaucé

Monsieur Pierre BERHAULT, Conseiller Municipal.

Monsieur André JEUSSELIN, Conseiller Municipal.

Monsieur Christian ARCELIN, Ancien Directeur de l'École publique René Guy Cadou de Beaucé.

Madame Stéphanie PERSILIE, Professeur des École à Beaucé.

Monsieur le Maire va informer la population par le biais d'une lettre qui sera déposée dans chaque boîte aux lettres de la Commune dès le Vendredi 14 Octobre et au plus tard le Samedi 15 Octobre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la réunion close à 22 h 00.

**Jean-Louis LAGRÉE**

**Stéphane IDLAS**

**Chantal CHEFTEL**

**Pierre-Yves JOUAULT**

**Brigitte BROSSAULT**

**Jeannine PERDRIEL**

**Pierre BERHAULT**

**Joëlle JEDRECIK**

**Cédric BOURACHAUD**

**Marie-Stéphane MACÉ**

**Louis CREIGNOU**

**Christèle PATREL**

**André JEUSSELIN**

**Nadia VIRET**

**Noël-Alexis JEUSSELIN**